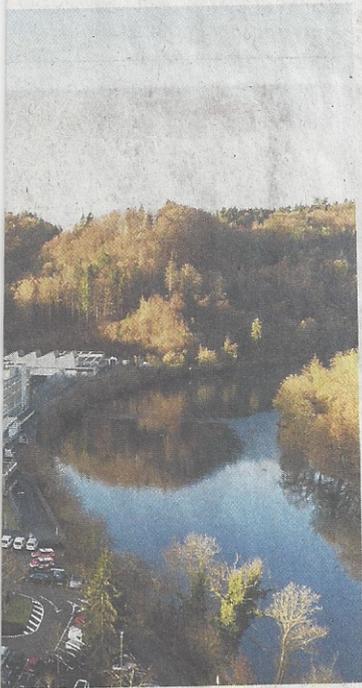


22/11/24



objectivement informée et sorte de l'émotionnel, largement utilisé et souvent exacerbé en ce qui concerne le domaine des centrales nucléaires.

**Eric Weber, Yverdon**

## Énergie Haro sur les chauffages électriques?

Dès les années 80, pour contribuer à utiliser la production de l'énergie électrique, le chauffage électrique a été fortement encouragé et soutenu par les distributeurs, en mains publiques. Non seulement cette solution innovante aidait à résoudre une partie notable du problème, mais elle contribuait simultanément déjà à contenir, voire à réduire, la pollution atmosphérique. Aujourd'hui, le chauffage élec-

tion à court terme s'il en est, mais qui n'est pas sans poser quelques soucis aux fournisseurs d'énergie électrique à moyen et long terme. En effet, la multiplication des installations photovoltaïques, toujours plus performantes, va produire des surplus ponctuels d'énergie qui vont engorger les réseaux des fournisseurs qui ne les ont pas préparés à ce nouveau rôle. La conséquence sera non seulement de ne plus être payés pour le surplus produit par les panneaux photovoltaïques, mais pourquoi pas devoir indemniser les distributeurs d'énergies pour ce surplus encombrant. Comment dès lors envisager la rentabilité d'une telle installation à terme?

Ne reviendrions-nous pas à la solution des chauffages électriques qui a fait ses preuves dans les années 90 et qui pourrait bien être à nouveau la solution «miracle» des prochaines années? Alors ne précipitons pas la suppression des chauffages électriques inutilement. En lieu et place, développons des radiateurs plus performants, ainsi que des moyens de stockages d'énergie adaptés aux nouvelles exigences.

Encourageons une production postulant une propre consommation et n'introduisons pas des mesures coûteuses à court terme que nous pourrions regretter à moyen et long terme.

**Willy Glur, Échandens**

## École Plus de transparence dans les ECR

Un premier pas vers plus de transparence, et ce n'est pas trop tôt! Ces données sont trop globales pour être parlantes, même si elles donnent une indi-

pour l'orientation dévoie les épreuves de leur objectif premier. Regarder les résultats classe par classe sur plusieurs années permet de repérer qui n'atteint pas les objectifs, qui les dépasse et pour quelles raisons. Le milieu socio-économique peut être une explication. Un excellent enseignement ou des prestations lacunaires en sont deux autres.

Un deuxième pas vers plus de transparence serait d'expliquer comment les données des ECR sont utilisées pour piloter le système. Étant donné les millions investis dans l'éducation par le Canton chaque année, pourquoi n'y a-t-il pas un contrôle de la qualité des prestations délivrées inscrit dans la loi? C'est la porte ouverte à des dysfonctionnements qui durent des années et font énormément de dégâts et de victimes. À quand des mesures qui permettent à chaque personne au sein du système de réfléchir à sa pratique et d'être soutenue pour s'améliorer? En l'état actuel, le système se sclérose, ronronne et se repose sur ses lauriers. Des pratiques pédagogiques d'un autre âge sont toujours en cours, parce qu'on a toujours fait comme ça et qu'on n'en est pas mort.

**Gaëlle Miani, Eysins**

## Écrivez-nous

Votre opinion nous intéresse. Envoyez votre lettre à [courrierdeslecteurs@24heures.ch](mailto:courrierdeslecteurs@24heures.ch), ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. Il doit réagir à un article publié dans nos colonnes ou participer à un débat d'actualité. La publication se fait à l'entière discrétion de «24 heures». La rédaction se réserve le droit de